



Collectif Destocamine
2, rue de Lucelle
68310 WITTELSHEIM

☎ **03 89 57 72 54**

www.destocamine.fr

Le collectif est composé d'associations : ACCES, ACLangenzug, Alsace Nature, BUND, CLCV, GAIA, PAC, TET et d'organisations syndicales : CFDT, CFTC, CGT

Créé en 2010, Destocamine a pour objectif d'informer et d'alerter la population, les élus et les collectivités territoriales sur les risques de pollution grave de la plus grande nappe phréatique d'Europe en cas d'enfouissement définitif des déchets de Stocamine. Nous œuvrons pour la stricte application de la loi qui impose la réversibilité du stockage et l'obligation du déstockage.

Héritage empoisonné pour les générations futures ?

Trois expertises (DREAL, Rapport Caffet, COPIL) confirment les risques de pollution de la nappe phréatique en cas d'enfouissement des déchets et font le même constat :

- L'ennoyage de la mine est inéluctable
- La saumure polluée remontera vers la surface et atteindra la nappe phréatique sous l'effet de la pression de l'air, à travers les puits d'accès ainsi que de nombreux trous de sonde dus à l'exploitation du sous-sol
- Le COPIL, se référant à une modélisation faite par l'INERIS, affirme que la nappe sera gravement polluée par le mercure
- Il fait remarquer que d'autres polluants tels que l'antimoine, l'arsenic et d'autres métaux lourds poseront problème. Les experts ne garantissent aucunement leur innocuité.
- Le rapport fait remarquer que le bouchage des galeries à l'aide de barrages de bentonite permettra uniquement de ralentir le processus d'ennoyage et donc de pollution de la nappe.

Aucune garantie n'est donnée sur la surveillance du site sur le long terme. Ce sera aux générations futures de gérer l'inéluctable pollution sans pouvoir agir sur sa cause puisque les déchets ne seront plus accessibles. Le principe de précaution n'est donc pas respecté.

Suite à l'éclairage de ces rapports, les élus alsaciens ont pris position en faveur d'un déstockage total et ont signé l'appel du 13 juin 2013 lancé par le collectif Destocamine.

La faisabilité du déstockage du site Stocamine a été attestée par le COPIL et n'est contestée par personne, sauf par l'entreprise elle-même.

Le dossier du stockage en mine a été très mal géré par l'entreprise Stocamine.

Le blocage inexplicable du dossier depuis 2002, date de la fin d'exploitation, a engendré des frais d'entretien de plus de 60 millions d'euros.

Les élus et la population ont perdu toute confiance en la capacité de Stocamine à gérer la suite de ce dossier de façon compétente et transparente.

Lors de la dernière CLIS du 31 octobre 2013, le PDG de Stocamine a conclu la réunion en ces termes : "...on ne peut pas tout déstocker...je ne vois pas comment on pourrait tout déstocker..."

L'annonce d'arrêter les travaux de déstockage au moindre incident, ainsi que la surévaluation des arguments sécuritaires dans les scénarios de déstockage, nous font douter de l'objectivité et de la bonne foi du maître d'œuvre.

**Avantages et inconvénients des 5 scénarios :
pourquoi 5 scénarios ?**

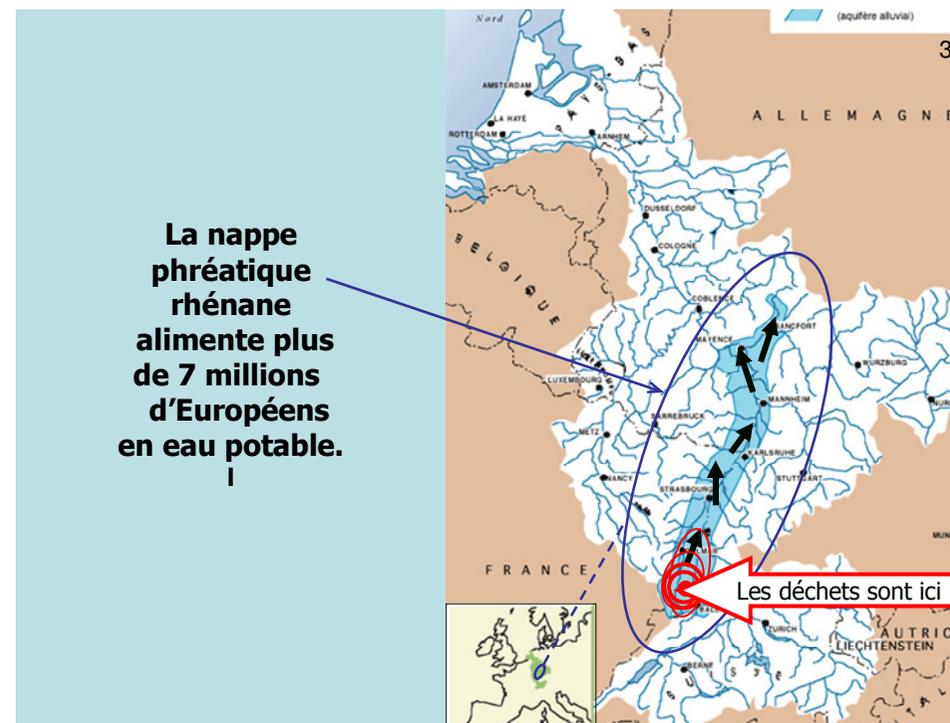
Il est difficile de se prononcer, aucun des 5 scénarios ne précisant ni la quantité ni la qualité des déchets en question. La présentation de 5 scénarios par le maître d'ouvrage induit une fausse représentation de la problématique.

Nous suggérons, dans un souci d'honnêteté intellectuelle, de ne prendre en considération que les 3 scénarios suivants:

1. le confinement partiel (scénarios 1,2,3 et 4)
2. le déstockage total moins le bloc 15 (scénario 5)
3. le déstockage total des 44 000 tonnes (y compris le bloc 15)

L'INERIS, dans une étude datée du 3/11/2011 précise dans un tableau intitulé "quantité et concentration des contaminants du stockage Stocamine", qu'il existe une incertitude estimée à 50% sur les quantités évaluées. Comment ne pas douter de la sincérité du contenu des 5 scénarios présentés ? Stocamine n'est-il pas à la fois juge et partie dans la concertation publique ?

Une certitude : seul le déstockage de la totalité des déchets garantira la préservation de la nappe phréatique, que ce soit d'ici à 300 ans ou d'ici à 1000 ans.



Photothèque collectif Déstockamine

Le coût :

- Les pouvoirs publics ont toujours affirmé que le coût n'était pas le facteur déterminant dans la décision de fermeture de ce site.
- L'arrêté préfectoral impose à l'opérateur "l'obligation de provisionner un fonds de garantie pour la mise en oeuvre du retrait des déchets de façon à permettre de remonter les déchets en surface et leur retraitement" (art.7 de l'arrêté no. 970157). Quel est le montant actuel de ce fonds de garantie ?
- D'autres expériences récentes de déstockage en Europe (par ex. Bonfol en Suisse, Taragone en Espagne, Köllikon en Suisse, DMS Ste. Ursanne en Suisse) affichent un coût (à la tonne) nettement inférieur à ceux annoncés dans les 5 scénarios, comment cela s'explique-t-il ?
- Quel sera le coût d'un déstockage du site d'ici 50 ou 100 ans lorsqu'il deviendra incontournable, tel que c'est le cas de la mine d'Asse en Allemagne ?

- De l'avis de deux experts du COPIL (M. Buser et W. Wildi), le déstockage total reviendrait moins cher que le déstockage partiel.

Le maître d'oeuvre n'ayant jamais examiné cette affirmation, nous demandons la réalisation d'une contre-expertise.

La sécurité :

Les différents scénarios insistent sur les risques concernant les personnels lors de la manipulation des colis. Il existe aujourd'hui des moyens techniques et technologiques qui permettent d'intervenir dans des situations extrêmes, limitant les risques d'accidents. De l'avis des représentants syndicaux, les salariés de Stocamine sont encadrés par un CHSCT et disposent également du droit de retrait en cas de danger grave et imminent.

La présentation des risques liés au transport et au restockage des déchets n'est pas crédible.

Si ces risques étaient aussi importants que mentionnés, pourquoi alors des tonnes de déchets toxiques transitent-ils quotidiennement sur le réseau routier ?

Cette présentation n'est-elle pas destinée à influencer l'opinion publique en faveur de du confinement dans le fond de la mine ?

Pourquoi avoir choisi le site de Sonderhausen bien plus éloigné que celui de Herfa Neurode où vont pourtant les déchets français de classe 0 depuis 2002 ?

L'environnement :

Dans chacun des 5 scénarios, le maître d'oeuvre affirme que les seuils de potabilité ne seront pas dépassés.

Quelles preuves est-il en mesure de fournir alors que les experts du COPIL sont unanimement d'accord sur la probabilité certaine d'une remontée de la saumure polluée et de la contamination de la nappe phréatique ? Les experts auraient-ils mal travaillé ?

Quel expert aujourd'hui serait en capacité d'établir un scénario définitif, tant la problématique est complexe et les interférences entre les aspects géologique, hydrologique, chimique, physique sont impossibles à modéliser et à prévoir sur des périodes de 300 ans à 1000 ans ?

Le collectif a organisé une visite du site assaini de Saint Ursanne et du laboratoire international du Mont Terri en Suisse le 14 février 2013, à l'intention des élus et de la CLIS. Cette visite commentée par l'expert Mr Marcos Buser a mis en évidence que la technique de la bentonite y est encore à l'étude et que rien aujourd'hui, ne garantit l'efficacité de ce procédé.

A cette occasion, les représentants élus et associatifs présents ont signé le document suivant :

Communiqué : à propos des 44 000 tonnes de déchets ultimes stockées par Stocamine à Wittelsheim

Vu le rapport d'expertise du COPIL, où il est inscrit que le choix du confinement définitif conduirait à l'envoyage des galeries par une remontée des produits toxiques stockés, comprenant notamment des métaux lourds (mercure, chrome, antimoine), des produits cyanurés, de l'amiante et des résidus d'incinération des ordures ménagères,

En accord avec les motions votées à l'unanimité par le Conseil Régional d'Alsace le 27 octobre 2011 et celle du Conseil Général du Haut-Rhin le 17 février 2012, et toutes celles votées dans les communes environnantes,

Les élus sous-signés du Conseil Régional, du Conseil Général du Haut-Rhin, des communes du bassin potassique et les représentants d'associations membres de la CLIS...

conscients des risques que fait peser le confinement définitif des déchets sur l'environnement et la santé de la population et plus particulièrement sur la qualité des eaux de la nappe d'Alsace,

rappellent l'urgence d'entreprendre les travaux dans les meilleurs délais, compte tenu des phénomènes déjà constatés de fermeture progressive des vides par fluage,

réaffirment leur demande d'un déstockage total des déchets visant à mettre en œuvre immédiatement la réversibilité prévue dans l'arrêté d'autorisation de cette installation classée,

sont convaincus que les 100 millions d'euros alloués pour la fermeture de Stocamine, suffisent au déstockage total si ce budget n'est pas dilapidé par la mise en place de barrages de bentonite pour un coût estimé à 55 millions d'euros

et invitent Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie à venir animer une table ronde à Wittelsheim, à Wittelsheim, le 16 février 2013

signataires : M. Omeyer (vice Pdt du CRA), M. Habig (vice-pdt CG 68), MM. Freyburger, Vogt (conseillers généraux), Mme Songzoni (CRA), PD Sandrine Bélier (euro-députée), PD Mme Schillinger (sénatrice) et de nombreux élus municipaux et associatifs...

Stocamine serait-il destiné à expérimenter cette méthode grandeur nature sur le sol français ?

Nous rappelons que le dossier déposé à la commission européenne des pétitions a retenu toute l'attention des parlementaires européens qui ont rappelé à l'Etat français de respecter les normes européennes en matière de protection de l'eau et du principe de précaution.



Photothèque collectif Déstocamine

Le 16 février 2013 visite de Ste Ursanne

Conclusion :

Nous demandons à l'Etat de tenir compte des prises de position des élus alsaciens en faveur d'un déstockage total et de la préservation de la nappe phréatique.

L'eau est un des enjeux majeurs du 21ème siècle, tant il est avéré que cette ressource naturelle est menacée sur toute la planète.

Nous n'acceptons pas de prendre le risque de polluer en toute connaissance de cause la plus grande ressource naturelle en eau d'Europe !

Pourquoi la France serait-elle incapable de réaliser ce déstockage alors que nos voisins l'ont fait avec succès ?

Nous demandons le déstockage de tous les déchets, y compris ceux du bloc 15.

Le Collectif demande la création d'une commission de suivi des travaux de déstockage composée de représentants de chaque collège de la CLIS pour exercer un droit de regard sur l'avancement des travaux.



Photothèque collectif Déstockamine